

Nom de l'Auteur

Adresse

Commanditaire

Adresse

N° Sécurité Sociale

NOTE DE DROITS D'AUTEUR N°

Objet : *Lecture publique d'extraits de mon livre "xx" publié chez "yy"*
Lieu/ Date

Rémunération forfaitaire brute de l'auteur :	257,00 €
Cotisations sociales (précompte)	
Vieillesse déplafonnée (0,40 % du montant brut)	1,03 €
Vieillesse plafonnée (6,90% du montant brut*)	17,73 €
CSG (9,2 % de 98,25 % du montant brut)	23,23 €
CRDS (0,5 % de 98,25 % du montant brut)	1,26 €
Formation professionnelle (0,35 %)	0,90 €
Total cotisations sociales	44,15 €
Précompte à verser à l'URSSAF	44,15 €
Montant net à régler à l'auteur	212,85 €
Cotisation 1 % de la rémunération brute au titre de la contribution diffuseur	2,57 €
Formation professionnelle (0,10 %)	0,26 €
Coût total pour le diffuseur	259,83 €

T.V.A. non applicable, Art. 293B du Code Général des Impôts
(Si DA < 42900 en 2018 et < 52800 en 2019)

*Limité au plafond annuel de la sécurité sociale

Fait à

le

2019